

## Conseil de Participation

**Rapport de la réunion du jeudi 25 février 2021 à 18h**

### 1 Présentation du conseil de participation

A l'initiative du chef de l'établissement, Mr Frédéric Saudemont ont été convoqués les membres du nouveau « conseil de participation ». Le conseil de participation a vocation d'être un lieu de concertation consultatif. Les discussions ont pour thème la vie de l'école sous tous ses aspects : Le règlement d'ordre intérieur, le plan de pilotage de l'école axé sur le bien-être, le redoublement et la lecture (L1 et L6)

Le conseil de participation trouve son origine dans un décret

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25526&navi=364>

### 2 Présentation des membres

Les membres sont constitués du chef d'établissement, de 2 membres du personnel enseignant et de 2 membres du pouvoir organisateur et 2 parents.

Soit,

Mr Frédéric Saudemont,  
Mr Victor Dewailly,  
Mr Gregory Vinchent,  
Mme Myriam Scolas,  
Mme Caroline Despret,  
Mme Catherine Elius,  
Mr Nicolas Vercauteren

Ces membres sont nommés pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Mr Luc Dochy et Marie-Christine Bouqueau sont nommés suppléants de Mr Vinchent et Mme Scolas.

Une boîte de courrier électronique a été créée :

[conseildeparticipation@saintjosephvezon.be](mailto:conseildeparticipation@saintjosephvezon.be)

## 2.1 Election des postes

Mr Frédéric Saudemont, seul candidat, a été nommé Président du Conseil  
Mr Nicolas Vercauteren, seul candidat, a été nommé Secrétaire du Conseil

## 3 Premiers thèmes abordés

### 3.1 Rapport entre AP et Conseil de Participation

Mme Catherine Elius interroge le conseil sur le rôle de l'AP au vu de la création du conseil.  
Mr Frédéric Saudemont répond que le Conseil de participation est une formidable occasion de donner plus d'échos aux interpellations de l'AP. Celles-ci ne se feront plus en petit comité (AP/direction) mais dans un espace beaucoup plus large : AP/direction/représentants du P.O./représentants des enseignants/représentants des parents.

Les questions de parents pourront être relayées vers le conseil de participation pour bénéficier d'un cadre de discussion plus large et plus formel. A la demande de l'AP, Mr Frédéric Saudemont sera disponible pour discuter avec l'AP de ses projets, notamment lors de sa première réunion de l'année scolaire.

### 3.2 Gestion des risques liés à la crise sanitaire COVID-19 pour les activités en dehors de l'école.

Mme Catherine Elius interroge Mr Saudemont sur la politique des « sorties » pendant la pandémie, notamment sur le report et l'annulation future probable du stage de piscine.

Mr Saudemont souligne le fait que beaucoup de sorties ont été annulées car elles n'étaient pas permises : Carnaval des enfants, Foyer culturel, ... Et que les règlements COVID sont très changeants et rendent l'organisation de sorties très compliquée.

Mr Saudemont indique que sa position, reposant également sur la délégation de pouvoir du PO est que l'activité piscine et la classe verte ne pourront avoir lieu si l'enseignement reste en code rouge. Mme Scolas et Mr Vincent sont d'accord.

Mme Elius et Mr Vercauteren soulignent le fait que l'activité piscine est permise et considèrent que le risque supplémentaire par rapport à la vie normale à l'école est suffisamment faible pour que cette activité puisse avoir lieu.

Mr Dewailly et Mme Despret soulignent que la politique prudente de l'école lui a permis de rester ouverte durant la période COVID, soulignant également le risque lié à la pénurie actuelle d'enseignants.

Mr Vercauteren indique, concernant la piscine que le vote demandé aux parents a créé une frustration dû au manque de clarté du caractère consultatif du vote. Mr Saudemont répond que sa décision était fondée sur le vote des parents mais aussi après consultation au SEGEC,

de sa responsabilité au sein de l'école ainsi que des collègues directeurs d'autres écoles. Il admet néanmoins que sa communication ait pu ne pas paraître optimale.

La classe verte pose la même question : Mme Elius et Mr Vercauteren demandent si cette sortie serait permise ou pas. Mr Vercauteren suggère la possibilité d'une classe verte « en externat ». Mr Saudemont va étudier la faisabilité de la classe verte pour la classe de 5-6<sup>ème</sup> primaire.

Tous les membres sont d'accord pour considérer que la « Fête de l'école » ne peut pas être organisée dans le contexte actuel.

### 3.3 Communication « de » et « vers » les parents

- Publication du présent rapport au valve de l'école
- Lettre aux parents rédigée par Mr Frédéric invitant les parents à poser des questions qui seront traitées par le conseil de participation.
- Adresse email (voir 2)

### 3.4 Prochaine réunion

\*

**Le jeudi 29 avril à 18h à l'école.**

**Nous vous invitons à envoyer vos éventuels sujets de débat (ou questions) à propos de la vie de l'école à l'adresse mail suivante [conseildeparticipation@saintjosephvezon.be](mailto:conseildeparticipation@saintjosephvezon.be) au plus tard 7 jours avant la date de réunion.**

**Le Conseil de Participation en discutera et un retour vous sera donné par mail et via affiche aux valves de l'école.**